



HANDICAP ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Avis numéro 1

Quelques membres du Conseil de Développement se sont rendus à la rencontre organisée à l'initiative de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, sur le thème : « L'inclusion, tous concernés » qui s'est déroulée le 10 Novembre 2023.

La soirée avait pour objectif de permettre de rencontrer des professionnels de l'inclusion et d'échanger avec eux autour de la prise en charge du handicap de la petite enfance à l'âge adulte, dans les structures et dispositifs existant sur le territoire.

Tout d'abord, le Conseil de Développement tient à saluer la démarche et le caractère attrayant du déroulé de la rencontre.

Par ailleurs, il se félicite que la Communauté de Communes ait le souci d'informer au mieux les habitants qui résident sur le territoire et qui sont confrontés d'une manière ou d'une autre au handicap.

Cela étant, plusieurs structures présentes à la soirée ont mis l'accent sur le fait qu'elles étaient plutôt sollicitées du fait du « bouche à oreille », ce qui de toute évidence est susceptible de rendre moins efficace leur action auprès des publics concernés.

De même, il paraît difficile en l'état que les personnes étrangères au territoire puissent connaître l'existence de ces structures, leur localisation et leur sphère d'intervention, alors que pour des raisons personnelles ou professionnelles, elles seraient amenées à emménager sur le Civraisien.

Aussi, le Conseil de Développement émet l'avis suivant :

A l'instar de ce que le Conseil de Développement a pu préconiser dans le cadre de l'auto saisine relative à la petite enfance de Juillet 2023, il estime nécessaire que la Communauté de Communes se dote des outils de communication qui permettent la diffusion d'informations opérationnelles à destination des personnes concernées par le handicap, avec tous les liens et contacts nécessaires.

Enfin, l'efficacité de ces outils serait certainement accentuée si les communes du territoire relayaient l'information sur leur propre site.